



00000915

N°...../MESRI/SG/DC/DB/B.BEX/khc

Dakar, le.....**12 JUIN 2019**.....

## COMMUNIQUE

**Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, communique :**

Par décret n° 2014-963 du 12 août 2014, le Gouvernement de la République du Sénégal a institué des bourses d'excellence au profit des bacheliers sénégalais ayant obtenu une mention **TRES BIEN** ou **BIEN** au baccalauréat ou une distinction au Concours général en classe de terminale de l'année en cours et disposant d'une préinscription dans :

- une classe préparatoire pour la France ;
- une Institution d'enseignement supérieur figurant dans le Top 100 du classement de Shanghai, pour les pays autres que la France.

Ainsi, peuvent faire acte de candidature à une bourse d'excellence à l'Etranger, au titre de l'année académique 2019 /2020, les élèves sénégalais :

- résidant au Sénégal et titulaires du baccalauréat sénégalais 2019 obtenu avec la Mention **TRES BIEN** ou **BIEN** ou ayant reçu une distinction au Concours général en classe de terminale pour l'édition 2019 ;
- résidant à l'Etranger et titulaires d'un baccalauréat sénégalais ou étranger 2019 obtenu avec la Mention **TRES BIEN** ou **BIEN**.

**Les intéressés doivent déposer à la Direction des bourses, 52 Rue Saint Michel (ex Docteur Thèze), 1<sup>er</sup> étage, face Immeuble Centre Commercial la Rotonde, Dakar-Sénégal, un dossier composé des pièces ci-après :**

1. une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (préciser l'adresse exacte, le numéro de téléphone, l'adresse mail et le numéro d'identifiant de Campus-France si possible pour ceux qui postulent en France) ;
2. une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
3. une copie certifiée conforme du relevé de notes du baccalauréat 2019 ;
4. les six (6) bulletins semestriels des classes de seconde, de première et de terminale en raison d'un bulletin par semestre ;
5. **une copie certifiée conforme de la préinscription en classes préparatoires pour la France ou dans une Institution d'enseignement supérieur figurant dans le top 100 du classement de Shanghai pour les autres pays ;**
6. deux (2) photos d'identité.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

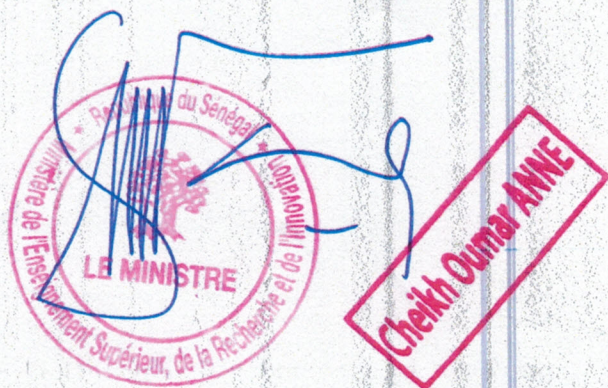


Un Peuple – Un But – Une Foi  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

N°...../MESRI/SG/DC/DB/B.BEX/khc

Dakar, le.....

Les dossiers sont reçus au bureau du courrier de la Direction des bourses, sis 52 Rue Saint Michel (ex Docteur Thèze), 1<sup>er</sup> étage, face Immeuble Centre Commercial la Rotonde, Dakar-Sénégal, tous les jours ouvrables, de 8h à 17h, **du lundi 15 juillet 2019 à partir de 08 heures au lundi 22 juillet 2019 à 17 heures, délai de rigueur.**



**NB :**

- ✓ Tout candidat ne disposant pas d'une préinscription ou disposant d'une préinscription autre que celles précédemment citées peut exceptionnellement déposer sous réserve d'être retenu dans le cadre des conventions avec des classes préparatoires françaises.
- ✓ Tout étudiant retenu par la commission nationale d'attribution des bourses devra présenter obligatoirement les originaux de l'attestation et du relevé de notes du baccalauréat, à la Direction des bourses, 52 rue Saint Michel (ex Docteur Thèze), au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble, Dakar-Sénégal.

***Les dossiers non conformes seront classés sans suite.***